

**PedaGoJeux : 7 conseils aux parents sur le jeu vidéo**

**Info**

Posté par : JerryG

Publié le : 2/12/2011 14:00:00

**Un jeu vidéo au pied du sapin ?** Cette année encore les jeux vidéo devraient figurer au top des listes de Noël. Sans nul doute, les jeux faisant l'objet de campagnes publicitaires seront les plus plébiscités. Faut-il pour autant acheter à la facilité et acheter le jeu vidéo noté sur la liste de souhaits ?

L'approche de Noël, **PedaGoJeux**, un collectif de 10 membres issus de la sphère publique, de l'industrie et du monde associatif **rappelle ses conseils de vigilance.**

**1. avant d'acheter un jeu**, je vérifie la classification par âge proposée par la signalétique PEGI, présente sur toutes les boîtes de jeu :

jeu conseillé à partir de 3 ans jeu conseillé à partir de 16 ans

jeu conseillé à partir de 7 ans jeu réservé aux adultes

jeu conseillé à partir de 12 ans



**2. je m'assure également que le contenu** du jeu est adapté à la sensibilité de mon enfant

La signalétique PEGI indique la présence d'un contenu sensible par une série de logos :

Ce jeu contient des scènes de violence Ce jeu risque de faire peur aux jeunes enfants. Ce jeu fait usage d'un langage grossier Ce jeu apprend et (ou) incite à parier l'éducation que je souhaite pour mes enfants :

Faire le choix d'un jeu vidéo, au même titre que décider de pratiquer telle ou telle activité participe de la manière dont les parents souhaitent éduquer leurs enfants. Ainsi, le choix du jeu

peut être réaliste au regard de certaines considérations : quel est l'intérêt du jeu pour mon enfant à ce stade de son développement ; les représentations sociales, morales véhiculées dans le jeu sont-elles en adéquation avec mes principes ?

**3. je n'oublie pas mon autorité parentale** et je préfère choisir un jeu en phase avec l'éducation que je souhaite pour mes enfants :

Faire le choix d'un jeu vidéo, au même titre que décider de pratiquer telle ou telle activité participe de la manière dont les parents souhaitent éduquer leurs enfants. Ainsi, le choix du jeu peut être réaliste au regard de certaines considérations : quel est l'intérêt du jeu pour mon enfant à ce stade de son développement ; les représentations sociales, morales véhiculées dans le jeu sont-elles en adéquation avec mes principes ?

**4. pour me faire une idée précise**, rien ne m'empêche de prendre les commandes !

La plupart des magasins offrent la possibilité de prendre en main certains jeux. Des versions de test sont également disponibles en ligne. Rien de tel que d'essayer le jeu pour s'en faire une idée plus précise.

**5. je dialogue avec mes enfants sur leur pratique des jeux vidéo**

S'intéresser à ce que les enfants jouent, leur demander ce qu'ils aiment dans le jeu, valoriser leurs victoires sont autant de façons d'aborder sereinement le jeu vidéo. Des moments de jeu peuvent également être partagés en famille.

**6. mais je pose les limites**

La question du temps passé aux loisirs vidéo-ludiques est l'une des grandes préoccupations des parents. Il est recommandé de s'accorder ensemble sur le temps de jeu, d'en finir la durée et les moments où ce loisir peut être pratiqué. Il est aussi possible de paramétrer les fonctionnalités de gestion de temps du contrôle parental, disponible sur tous les ordinateurs et la majorité des consoles de jeu.

**7. s'il me demande un abonnement à un jeu vidéo en ligne**

Je m'informe sur ses spécificités sur [le site PedaGoJeux](#)